Saint-Maurice, 26 juillet. — J'ai été guérie d'une maladie contagieuse et ma famille a été préservée. J'attribue ces faveurs à Notre-Dame du T. S. Rosaire et je lui offre mes remerciements bien sincères et je me fais un devoir de publier, les bienfaits de cette bonne Mère.

Bécancourt, 24 juillet. — Au cours d'une affreuse et longue maladie qui m'a conduite jusqu'aux portes du tombeau, j'eus recours à Notre-Dame du T. S. Rosaire et je fis usage des Roses bénites, de plus je promis un pèlerinage au Cap, si j'obtenais ma guérison et d'insérer dans les **Annales** cette faveur. A la suite de ces promesses j'ai éprouvé un grand soulagement et ma santé continue de s'améliorer. Priez pour ma complète guérison. — C. L.

Une dame de Shawenegan remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue par l'usage des Roses bénites. Offrande au Sanctuaire \$2.00.

Mme Alph. B., condamnée par les médecins a été guérie par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire.

Saint-Grégoire, 25 juillet. — Etant atteinte d'une maladie grave, je viens me recommander aux prières qui se font dans le Sanctuaire de Notre-Dame du T. S. Rosaire. La Sainte-Vierge m'a déjà accordé sa puissante protection, je viens aujourd'hui lui demander ma guérison complète, et j'ai la ferme confiance qu'elle m'obtiendra cette faveur. Quand je vois autour de moi mes cinq petits enfants, dont l'une n'est âgée que de douze jours, je ne puis me faire à la pensée que je ne reviendrai pas à la santé. Je désire m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire et faire brûler une lampe pendant une neuvaine dans le Sanctuaire. — Mme J. C.

Fall-River, Mass., 22 juillet. — Maman, qui a été recommandée aux prières qui se font au Sanctuaire de Notre-Dame du T. S. Rosaire, prend beaucoup de mieux. Elle a reçu les derniers sacrements; son rétablissement étonne les médecins; l'un d'eux nous dit que ce sont les prières plus que les remèdes qui la ramènent à la santé. Continuez de faire prier pour elle et pour mon cher papa. — Eugénie D.

Trois-Rivières, 29 juillet. — Mme W. K. en reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession de la Sainte-Vierge, s'abonne aux Annales du T. S. Rosaire.

Mme P. L., pour faveur obtenue, une grand'messe \$3; pour obtenir la guérison de son enfant, une messe basse.

Trois-Rivières, 28 juillet. — Ci-inclus je vous envoie trois piastres pour une grand'messe d'actions de grâces, offertes par un voyageur, à la suite d'une grâce obtenue de la Reine du Rosaire, dans son Sanctuaire du Cap. — P. D.

Sainte-Sophie de Levrard, 29 juillet. — Veuillez recommander aux prières, dans les Annales, mon cher petit garçon, âgé de six ans, menacé de devenir bien infirme. Je réclame aussi les prières des Pères du Cap. — Chs-B. P.